

# Spécial

# Assemblée générale

## du 4 août 2008

## Rapport moral

Comme précédemment, l'assemblée générale s'est déroulée dans les salons bleu et gris du Sporting Casino mis à la disposition de la SPSH par la mairie d'Hossegor que nous remercions, ainsi que les services municipaux pour leur aide logistique. Ces remerciements s'adressent également à la direction de l'établissement.



### *Etat des adhésions*

Au 30 avril 2008, date de clôture de l'exercice, 499 sociétaires contre 490 l'année dernière étaient à jour de leur cotisation. Plus d'une trentaine nous ont rejoints depuis, dont 11 se sont inscrits durant l'assemblée générale. À tous, nous souhaitons la bienvenue.



### *Commission urbanisme*

*Président :*

*Robert Latournerie*

Quatre grands dossiers ont fait l'objet d'étude au cours de l'exercice écoulé : le Plan local d'urbanisme (PLU), les cahiers des charges des

lotissements, les axes de circulation, et le projet du Front de mer. Récemment approuvé par le conseil municipal, le PLU a fait l'objet d'observations de notre association concernant les zones à vocation hôtelière, la problématique du camping et la problématique des cahiers des charges des lotissements en raison de la fragilité de leurs fondements juridiques. Après une enquête publique avortée, la nécessité de clarification demeure et la SPSH est prête à participer à une concertation.

La question des axes de circulation reste en suspens, comme celle de la voie de contournement d'Hossegor. S'y ajoute celle de savoir dans quel cadre se posent ces questions : commune, communauté de communes, MACS, département ? Pour le Front de mer, dont les travaux ont été interrompus avant l'été sur décision judiciaire, la SPSH s'interroge sur le rôle qu'elle peut avoir, après avoir manifesté son soutien à ce projet très réussi dans sa partie déjà réalisée.



### *Commission circulation et sécurité*

*Président :*

*Jean-Louis Lajotte*

La commission a noté avec satisfaction le développement des contrôles de vitesse et la création de nouveaux parkings. Mais aucune avancée notable n'a été enregistrée à propos de l'état de la voirie : chaussées défoncées et bas-côtés demeurant sans entretien dans certains endroits. Persistent également les critiques concernant les nuisances liées au stationnement sauvage des camping-cars, la protection et le respect des pistes cyclables, ainsi qu'une signalétique défaillante (panneaux et traçages au sol).

Nous sommes toujours participants actifs du CISPD (Comité intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) qui a décidé de se réunir désormais chaque semaine dans l'une des communes membres pendant la saison.



## Commission lac, qualité des eaux et assainissement

Président : Joël Francq,  
avec Michel Noret  
et Jacques Millan

Cette commission continue à examiner attentivement l'évolution de l'écosystème du lac – ses processus d'assainissement naturels par les plantes et les mollusques –, ainsi que des apports d'eau douce. Son ensablement progressif, les pollutions organiques, l'érosion des berges et l'apparition de phénomènes de type "sables mouvants" demeurent préoccupants. La SPSH continue à plaider pour la réalisation sans tarder d'un piège à sable au sud du lac ainsi que pour l'assainissement du port de Capbreton, qui demeure un facteur de pollution préoccupant.



## Animation et vie culturelle

Responsable :  
Florence Le Corre

De la visite du patrimoine architectural hossegorien avec Claude Laroche l'été dernier à celle du Musée basque guidée par son Conservateur, Olivier Ribeton cette année, en passant, à la Toussaint 2007, par une histoire commentée par Henry Labarthe de la pêche sur le lac, ou bien encore une inoubliable journée, le 2 mai dernier, à Salies-de-Béarn pilotée par une "conteuse" professionnelle, le riche programme de nos animations a connu un succès mérité auprès de nos adhérents. Cela s'est su, et il a fallu instaurer un système de liste d'attente qui est désormais en vigueur pour gérer les inscriptions

excédant le nombre limite de participants prévu à chaque manifestation.



## Liaisons Paris-Hossegor

Coordination :  
Gérard Soularue  
avec Christian Molas et  
Jean-Claude Rouhet

Comment rendre Hossegor plus accessible à ceux qui envisagent de s'y rendre plus souvent ? Déjà 37 % d'entre eux font l'aller et retour plus de cinq fois par an, et 60 % par des moyens de transport en commun. L'enquête lancée cet hiver auprès des non-résidents de la région parisienne a permis au groupe de travail de recueillir une moisson d'informations chiffrées précieuses concernant la question de la desserte terminale, désormais au cœur des débats. Bientôt finalisée, l'étude devrait permettre à notre association de présenter des propositions concrètes pour aider à résoudre le problème lié aux trajets entre Hossegor et les gares ou l'aéroport de BAB qui est au centre de ce dossier.



## Relations avec l'Office de Tourisme

Administrateur délégué  
auprès de l'OT :  
Gilles de Chassy

Après le départ de Françoise Aumasson, c'est Gilles de Chassy qui lui a succédé au conseil d'administration de l'OT pour représenter la SPSH, seule personne morale n'exerçant pas d'activité commerciale au sein de cet organisme, ce qui est une innovation. La participation de la SPSH se concrétise de manière active au sein de deux commissions :

l'une consacrée aux statuts de l'OT, l'autre à l'organisation d'animations, domaine dans lequel des synergies peuvent être exploitées.



## Rapport financier

Trésorière : Evelyne de Verteuil

L'exercice 2007-2008 a été marqué par une légère augmentation des cotisations rentrées avec 9 900 € contre 9 730 € précédemment. Le résultat dégagé a été néanmoins déficitaire de 589 € contre un excédent de 714 € à l'exercice 2006-2007.

Le compte de résultat et le bilan figuraient en annexe de la convocation à l'assemblée générale.

## Résolutions

Les résolutions suivantes sont mises aux voix. 217 adhérents prennent part aux votes, dont 76 représentés par pouvoir. La proportion de votants s'établit à 56,5 % des 384 adhérents à jour de leur cotisation.

**L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2007-2008 et donne quitus de leur gestion au président, à la trésorière et au conseil d'administration.**

Résolution adoptée à l'unanimité (hors les voix des administrateurs)

**L'assemblée générale porte le montant de la cotisation annuelle à 25 €.**

Résolution adoptée à l'unanimité, moins 2 voix contre et une abstention.

**L'assemblée générale décide de réduire à quatre ans la durée du mandat des prochains administrateurs qui seront élus.**

Résolution adoptée à l'unanimité moins une abstention.

